



Au fil de l'eau

Bulletin d'information du conseil municipal n°116

■ **NAISSANCES**

Nous souhaitons la bienvenue à :

- **Sara ZIOUDI** née le 10/04/2016,
- **Camille GASTAUD-BARTUZZO** née le 26/04/2016.

Tous nos vœux de bonheur à Sara et Camille et nos sincères félicitations aux parents.

■ **VOTE DU BUDGET COMMUNAL 2016**

Le budget 2016 de la commune a été adopté à l'unanimité lors du conseil municipal du 22 mars dernier.

Comme chaque année, avant d'adopter le budget, la commune de GAURE a analysé le compte administratif de l'année précédente. Celui-ci reste bien équilibré et dégage une capacité d'autofinancement satisfaisante, ce qui atteste d'une santé financière saine de notre commune.

Pour établir le budget de l'année 2016, l'équipe municipale s'est appliquée à étudier chaque dépense et à optimiser le niveau de ses recettes.

Cependant, dans un contexte difficile engendré par le désengagement de l'Etat à travers la baisse des dotations depuis 2013, la perte globale cumulée attendue sur le mandat en cours est estimée à plus de 80000 €. Aussi, une augmentation des taxes locales sur deux années est apparue nécessaire pour dégager une marge de manœuvre suffisante pour les projets de la commune.

Ainsi, la hausse des taux de la fiscalité (taxe d'habitation et taxe foncier bâti) permettra à la commune d'assurer les dépenses de fonctionnement obligatoires (personnel, enfance...) et d'envisager plus sereinement les équipements à venir (cf. rubrique investissements).

L'équipe municipale reste fortement engagée à maintenir un niveau de fiscalité le plus bas possible : les taux de Gauré restent inférieurs aux moyennes nationales, départementales et des communes de la C3G.

Taxes	GAURE 2015	GAURE 2016	GAURE 2017	Moyenne nationale 2014*	Moyennes départementales 2014*
Taxe d'habitation	5.10%	6.12%	7.34%	12.03%	11.66%
Taxe sur le foncier bâti	5.20%	6.24%	7.48%	16.39%	13.85%
Taxe sur le foncier non bâti	52.79%	52.79%	52.79%	50.46%	75.07%

*moyennes nationales et départementales 2014 des communes de même strate

■ LES INVESTISSEMENTS ET EQUIPEMENTS DE LA COMMUNE

- **Réalisés** : l'extension du cimetière, les aménagements de sécurité routière (aménagement de carrefours et pose de ralentisseurs), l'éclairage d'un chemin piétonnier, l'acquisition de matériel informatique pour l'école et d'électroménager pour la cantine, le sol carrelé antidérapant du préau de l'école et de l'accès à la salle des fêtes.
- **En cours** : l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune, la climatisation d'une salle de classe, l'équipement en vidéoprojecteurs des salles de classes, l'accessibilité aux normes handicapés des arrêts de bus.
- **A prévoir** : l'aménagement d'un terrain multisports, la sécurisation de l'accès à l'école, les projets sur la propriété de La Coda, l'étude de l'aménagement du presbytère.

■ FETE DE LA MUSIQUE LE 21 JUIN & MARCHE DE PLEIN VENT

Les membres de l'association « les Amis d'Edouard » s'associeront aux forains le mardi 21 juin, jour de la fête de la musique, pour animer le marché de Gauré.

Les passants pourront déguster les produits vendus sur les stands tout en profitant d'une animation à base d'accordéon. Ceux qui le souhaiteront pourront également danser ou s'asseoir autour des tables qui seront disposées pour l'occasion sur la place du village.

Nous espérons que les Gauréens viendront nombreux pour découvrir, ou simplement soutenir, les dynamiques exposants du marché de la commune.